



## Credits pendants le mariage

-----  
Par ghis39

bonjour

mon mari le 10/10/2011 est parti pour une autre femme. .

Le 25/10/2011 il apprenait que j avais contracté des crédits en signant pour lui depuis de nombreuses années .

Aujourd'hui il a déposé plainte pour faux et usage de faux .

cet argent n a servi que pour le confort et le bien être de ma famille tout le monde en a profité, je n ai pas détourné d argent pour mon compte personnel mais c'était pour offrir la joie à ma famille sans penser tomber dans cet extrême.

j ai donc fait un dossier de surendettement en mon nom seule car il ne voulait pas le faire avec moi. J ai obtenu un moratoire de report de 24 mois pour vendre le bien immobilier que je n ai pas mis en vente car je n y arrive pas c est ma vie et de plus mon lieu de travail (je sais comme beaucoup dise c est que de la pierre mais pour moi c est 33 ans de ma vie ) .Par la suite lui en a déposé un dossier de surendettement a 1 an d intervalle

J'ai donc 2 questions

que va t il m arriver pour les crédits et la plainte .qu est ce que je peux faire

que va t il m arriver pour mon dossier de surendettement et quel recours je peux avoir. merci de votre réponse .